Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 022-212202444-20261104-2026_78-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
Commune de PLUSSULIEN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre d'absents : 3
Procuration : 1
Ayant pris part à la délibération : 13

Date de la convocation : 29/10/2026

SEANCE DU MERCREDI 4 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le **quatre novembre** à **dix-neuf** heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Dominique LE LUDUEC, Maire.

Étaient présents : LE LUDUEC Dominique, GOUBIN Xavier, CARRE Cédric, BALDASSINI Léa, JULIEN Jean-Noël, OURVOUAI Martine, LE GALL Nicolas, BELOEIL Joël, LE TIEC Michel, PÉCHARD Marinelle, TRÉGUIER Cécile, CRESCENCE Cyndia.

Étaient absents : GILET Philippe, JULIEN Sandra, LEVRIER Isabelle.

Procuration :
- Madame JULIEN Sandra donne procuration à Madame LE LUDUEC Dominique.

Secrétaire de séance : LE GALL Nicolas.

2026-78-DÉPÔT D'UN DOSSIER DE DÉCLARATION PRÉALABLE POUR RÉALISER LES TRAVAUX SUR LA SALLE POLYVALENTE - AUTORISATION DONNÉE À MME LE MAIRE

Madame le Maire fait part aux élus que la réalisation du bardage sur le pan de mur de la salle polyvalente nécessite une autorisation d'urbanisme.
Conformément au Code de l'urbanisme, ces modifications de l'aspect extérieur d'un bâtiment public sont soumises à l'obtention d'une autorisation d'urbanisme, en l'occurrence une Déclaration Préalable (DP).
Afin de pouvoir constituer et déposer le dossier auprès des services instructeurs, il est nécessaire que le Conseil Municipal autorise expressément Madame le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à cette demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer et à déposer, au nom de la Commune, la demande de déclaration préalable de travaux correspondante auprès des services compétents.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 022-212202444-20261104-2026_78-DE

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document, pièce ou avenant nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait à PLUSSULIEN les jour, mois et an susdits.
Le Maire,
Dominique LE LUDUEC.

